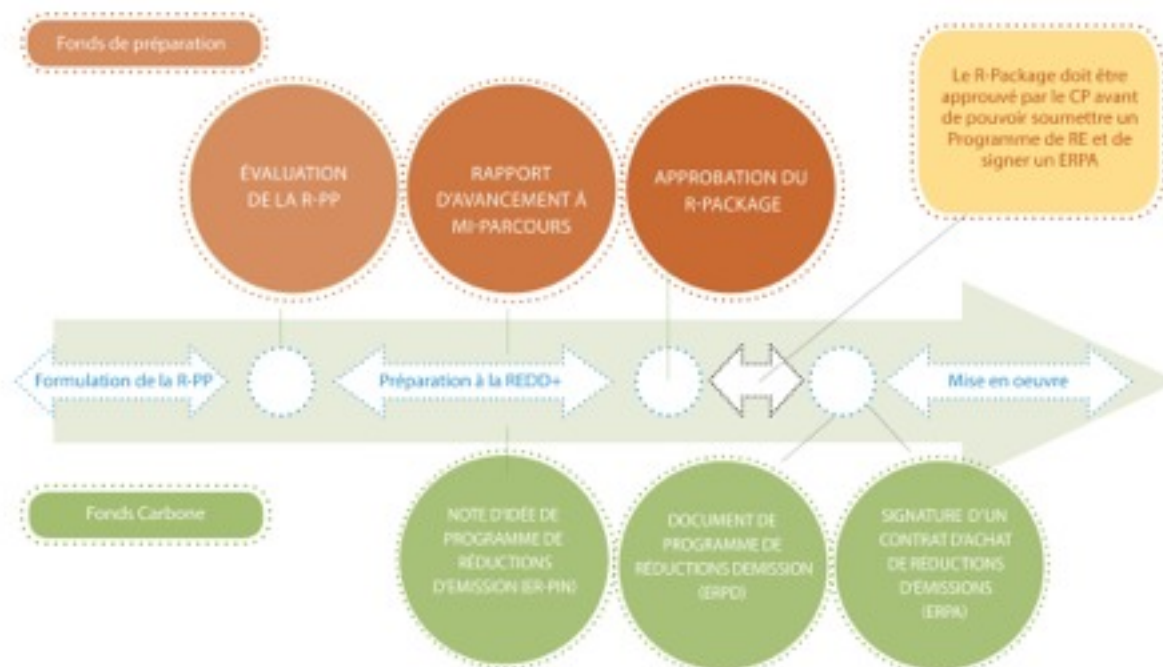


Cadre d'évaluation du R-Package

Qu'est-ce que le R-Package ?

Le R-Package est produit par un pays REDD+ vers la fin de sa phase de préparation à la REDD+, c'est-à-dire lorsque les activités décrites dans la Proposition de mesures pour la préparation à la REDD+ (R-PP) ont bien avancé ou sont achevées. Le R-Package est une étape importante entre la préparation à la REDD+ (couverte par le Fonds de préparation) et les activités pilotes (le lancement d'activités basées sur la performance financées par le Fonds Carbone ou par une autre source de financement).



Quel est l'objectif de l'évaluation de la préparation à la REDD+ ?

L'évaluation de la préparation permet aux pays REDD+ de prouver leur engagement en matière de REDD+. En effectuant une autoévaluation des avancées de leur préparation à la REDD+, les pays peuvent identifier ce qui reste à accomplir et à compléter. Dans le cadre de cette évaluation, les pays bénéficient également des avis et des directives des parties prenantes nationales et du Comité des Participants (CP) du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF).

Quelles sont la portée et l'approche du R-Package ?

Le R-Package a une portée nationale et comprend toutes les activités majeures de préparation à la REDD+ - organisation, consultation et préparation stratégique pour la REDD+, établissement d'un niveau de référence et des systèmes de suivi, aspects transversaux tels que la gouvernance et les sauvegardes environnementales et sociales. L'évaluation fournit un instantané des avancées d'un pays en matière d'activités de préparation à la REDD+, et non les seules activités financées par le FCPF.

Le processus de préparation à la REDD+ étant variable d'un pays à l'autre, l'évaluation est faite en termes d'avancée relative du pays.

Instantané du Cadre d'évaluation de la préparation à la REDD+ :

Le cadre d'évaluation suit la structure du R-Package and comprend 34 critères d'évaluation (et des questions de diagnostic associées) liés à neuf sous-composantes:

1. Organisation et consultation

- 1.a. Dispositifs nationaux de gestion de la préparation à la REDD+
- 1.b. Consultation, participation et sensibilisation

2. Préparation de la stratégie de REDD+

- 2.a. Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois forestières, des politiques et de la gouvernance
- 2.b. Options stratégiques de REDD+
- 2.c. Cadre de mise en œuvre
- 2.d. Impacts sociaux et environnementaux

3. Niveau d'émissions de référence/Niveau de référence (REL/RL)

4. Système de suivi des forêts et des sauvegardes (MRV)

- 4.a. Système national de suivi forestier
- 4.b. Système d'information pour les bénéfices multiples, les autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes

Le cadre d'évaluation propose pour chaque sous-composante:

- **Une justification** décrivant le rôle et la fonction des activités de chaque sous-composante tout au long du processus de préparation
- **Des critères d'évaluation** qui abordent les éléments essentiels de chaque sous-composante
- **Des questions de diagnostic** concernant les résultats souhaités des activités de préparation
- **Des notes directives** qui donnent une orientation, des exemples de bonnes pratiques et des références.

Les résultats de cette évaluation sont résumés ainsi pour chaque sous-composante:

- Une synthèse visuelle des résultats globaux comprenant des indicateurs de progrès selon l'approche dite « des feux de circulation » : vert pour « des avancées significatives », jaune pour « de bonnes avancées, plus d'efforts requis », orange pour « plus d'efforts requis » et rouge pour « absence de progrès »
- Une description des résultats majeurs et des domaines devant encore être développés
- Des actions sur les sujets pour lesquels un travail supplémentaire est nécessaire

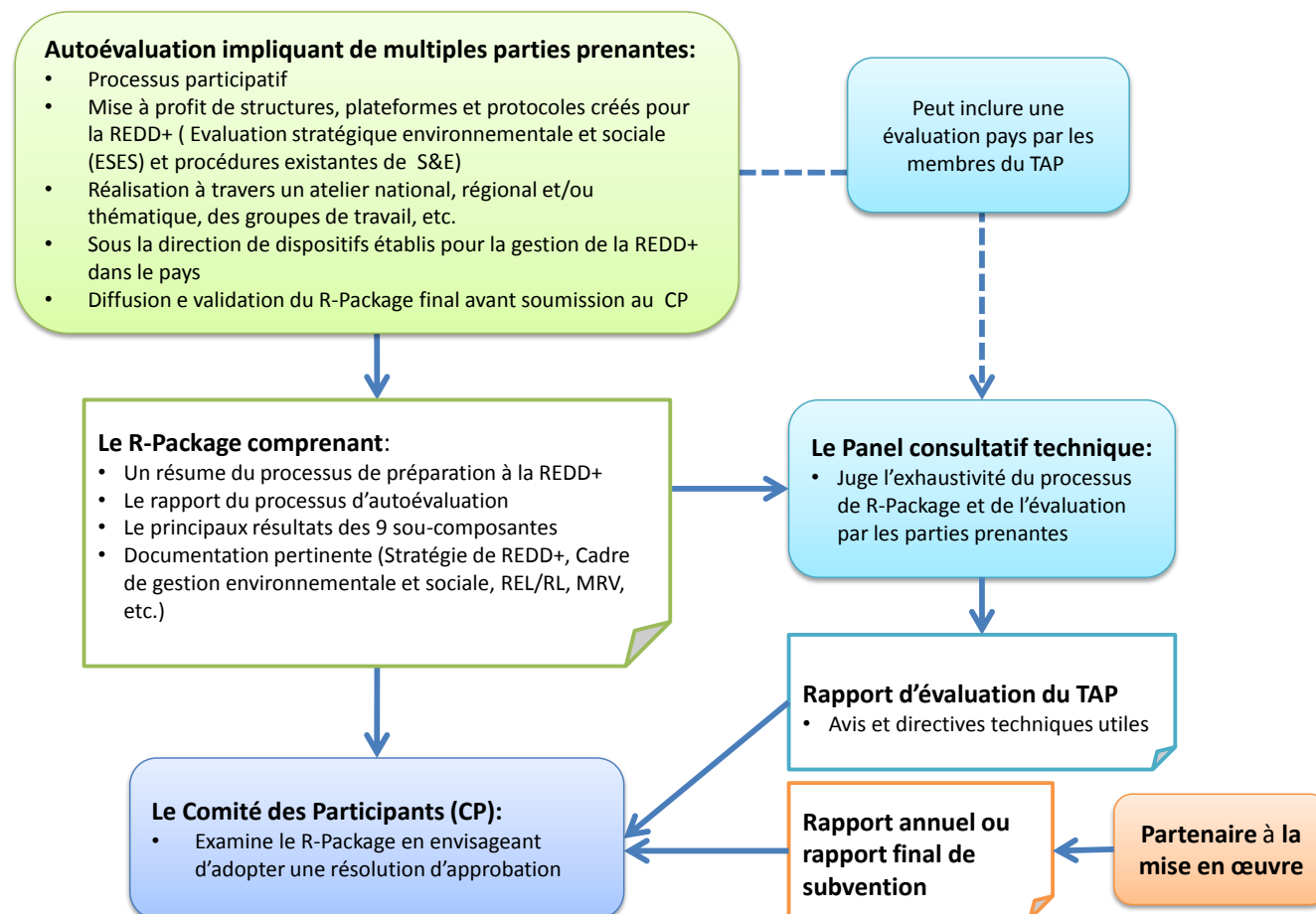
Le R-Package est en grande partie un état des lieux ou un résumé des résultats obtenus suite aux activités de préparation à la REDD+.



Quel est le processus ?

Le processus d'évaluation et d'approbation consiste en (i) une autoévaluation par de multiples parties prenantes dans chaque pays (produisant le R-Package) et (ii) une évaluation du R-Package par le CP, y compris la contribution d'un Panel consultatif technique (TAP), des Partenaires à la mise en œuvre (Banque mondiale, PNUD, BID, etc.) et d'autres entités.

Le graphique suivant illustre le processus d'évaluation et d'approbation de la préparation :



Quel est le meilleur moment pour effectuer une évaluation de la préparation ?

Le R-Package peut-être mis au point à tout moment après la revue à mi-parcours. L'évaluation de la préparation doit avoir lieu à un stade bien avancé de la préparation à la REDD+ et après qu'un pays (i) ait pris en considération les problèmes identifiés dans la revue du rapport d'avancement à mi-parcours, le cas échéant, (ii) ait développé une stratégie nationale de REDD+ ; ait conçu un REL/RL et un système de MRV ; ait préparé un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et ait établi un Mécanisme de retour d'informations et de traitement des plaintes et (iii) soit capable d'évaluer les avancées pour toutes les neuf sous-composantes et les 34 critères d'évaluation correspondants.

Est-ce obligatoire ?

Le R-Package est une procédure volontaire et ne constitue pas une obligation de notification dans le cadre du Fonds de préparation du FCPF. Cependant, la procédure est obligatoire pour tout pays souhaitant participer au Fonds Carbone. Le R-Package d'un pays doit être approuvé par le CP avant que Fonds Carbone ne puisse prendre en considération un document de programme de réductions d'émissions.



Quels en sont les avantages ?

La préparation d'un R-Package est une étape avantageuse pour tout pays REDD+ ayant avancé dans sa préparation. Le R-Package permet à un pays de :

- Démontrer l'engagement national pour la REDD+,
- Prouver la transparence de la préparation à la REDD+,
- Garantir aux parties prenantes nationales et internationales que les risques sociaux et environnementaux potentiels sont pris en compte,
- Bénéficier d'une reconnaissance internationale des premières activités de REDD+,
- Bénéficier d'avis et de directives techniques utiles grâce à la procédure d'évaluation en deux étapes (décrite ci-dessus) et
- Avoir la possibilité d'attirer un financement supplémentaire de sources externes pour étendre ses activités.

Quel est le lien avec le Fonds Carbone ?

Les Participants au Fonds Carbone décideront de sélectionner ou non un Programme de réduction d'émissions (RE) à inclure dans le portfolio du Fonds Carbone et de conclure un Contrat d'achat de réductions d'émissions (ERPA). Pour prendre cette décision, les Participants au Fonds Carbone prendront en compte entre autres l'approbation du R-Package par le CP.

Grâce au R-Package et aux résultats de son évaluation, le Fonds Carbone pourra obtenir des informations supplémentaires permettant de vérifier qu'un Programme de RE corresponde bien à la préparation nationale à la REDD+ et les activités du Programme de RE (vraisemblablement à une échelle infranationale) aux obligations générales en matière de sauvegardes.

Quel est le lien avec les obligations de notification dans le cadre du Fonds de préparation ?

La notification annuelle et à mi-parcours porte sur les activités financées par le FCPF alors que le R-Package dresse un état des lieux de toutes les activités de préparation à la REDD+. Si les cadres de suivi et d'évaluation de la phase de préparation à la REDD+ , qui sont intégrés dans les rapports annuels et à mi-parcours, sont principalement basés sur les contributions/activités, le R-Package porte lui sur les résultats/progrès.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le Comité des participants du FCPF devrait approuver le Cadre d'évaluation du R-Package à sa quatorzième réunion en mars 2013. Des ajustements du cadre pourraient s'avérer nécessaires une fois que les leçons auront été tirées de son application.

Pour plus d'informations:
www.forestcarbonpartnership.org
 ou par courriel à:
fcpfsecretariat@worldbank.org